

DÉCEMBRE 2026 & JANVIER 2027

LE PETIT RAPPORTEUR

Bulletin d'information officiel de votre municipalité

SERVICES AUX CITOYENS

MUNICIPALITÉ

2452, chemin de l'Église
450-826-3129
info@ste-clotilde.ca

Horaire – Hôtel de ville
Lundi au Jeudi:
De 8h à 12h et de 12h30 à 16h30

SÉANCES DU CONSEIL

Mardi 15 décembre 2026 - 19 h
Lundi 1er février 2027 - 19 h

BIBLIOTHÈQUE

2412, chemin de l'Église
450-826-0150
biblio@ste-clotilde.ca

Horaire – Bibliothèque
Lundi: 14 h à 20 h
Mercredi: 14 h à 20 h
Samedi: 9 h à 14 h
Dimanche: 9 h à 14 h

Jours fériés
Hôtel de ville et bibliothèque: fermés du 21 décembre 2026 au 3 janvier 2027 inclusivement.



Les sujets

Services aux citoyens
PAGE 1

Le mot du maire
PAGE 2

Communauté
PAGES 3-4

Travaux publics
PAGE 5

Urbanisme
PAGE 6

Activités municipales
PAGE 7

Club Opti-jeunesse
PAGE 8

Cérémonie des voeux
PAGE 9

Activités Hiver 2027
PAGE 10

Collectes et rebuts
PAGES 11-12

LE MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Alors que l'hiver s'installe et que la période des Fêtes approche, c'est le moment idéal pour nous rassembler, faire preuve de solidarité et reconnaître les gestes qui contribuent à faire de Sainte-Clotilde une communauté vivante et accueillante.

À l'approche de Noël, je souhaite souligner la guignolée organisée par le Club Opti-Jeunesse, qui aura lieu le samedi 5 décembre prochain. J'invite chaleureusement les citoyens à faire preuve de générosité en offrant des denrées non périssables afin de soutenir les personnes et les familles dans le besoin. Chaque don compte et peut faire une réelle différence. Merci aux bénévoles qui consacrent leur temps à cette belle initiative et qui contribuent à faire vivre l'entraide dans notre communauté.



Guy-Julien Mayné
Maire de Sainte-Clotilde

Sur le plan municipal, l'arrivée d'un nouveau gouvernement provincial représente une occasion de faire connaître nos réalités, nos besoins et nos ambitions. Nous souhaitons lui présenter les projets et les priorités de Sainte-Clotilde afin de faire avancer nos dossiers et de favoriser la réalisation d'initiatives importantes pour notre communauté. Nous poursuivrons nos démarches avec détermination, toujours dans l'intérêt de nos citoyens.

Je vous invite également à notre cérémonie des vœux, qui se tiendra le samedi 30 janvier 2027. Ce rendez-vous sera une belle occasion de nous retrouver en ce début d'année, mais aussi de remercier sincèrement les citoyens et les bénévoles qui s'impliquent dans notre milieu. Votre engagement, votre générosité et votre participation à la vie communautaire sont précieux et contribuent chaque jour à la vitalité de notre municipalité.

Enfin, je vous souhaite de profiter pleinement de l'hiver et des beaux moments qu'il nous permet de partager avec nos proches. Que la période des Fêtes vous apporte bonheur, santé, paix et sérénité, et que la nouvelle année soit remplie de belles réalisations, de projets rassembleurs et d'espoir pour l'avenir de notre communauté.

Joyeux Noël et bonne année à toutes et à tous!

Guy-Julien Mayné
Maire de Sainte-Clotilde

SAMEDI 9 JANVIER
10H
CAFÉ DU MAIRE

Discutez des enjeux et projets de la municipalité avec vos élus!
Rendez-vous au Centre communautaire.

COMMUNAUTÉ

LE PARC THOMAS-TREMBLAY : UN HOMMAGE À TOUTE UNE VIE CONSACRÉE À SAINTE-CLOTILDE



Le 24 octobre dernier, la famille Tremblay et des membres du conseil municipal se sont réunis pour souligner la nomination du parc situé près du centre communautaire en l'honneur de Thomas Tremblay.

Maire de Sainte-Clotilde de 1971 à 1981, après avoir été conseiller municipal pendant dix ans, M. Tremblay a consacré une grande partie de sa vie à sa communauté. Il s'est également impliqué pendant plusieurs années au sein de la Fabrique, du club de l'Âge d'or et comme commissaire scolaire. Il a notamment contribué à la construction de la première école de la municipalité et présidé la Caisse populaire de Sainte-Clotilde pendant 32 ans.

Ayant vécu près de 95 ans à Sainte-Clotilde, toujours dans le Rang 4, il laisse derrière lui un héritage marqué par son dévouement et son attachement à sa communauté.
La cérémonie s'est déroulée en présence de ses trois enfants, André, Marcel et Lise, ainsi que de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Son fils Marcel Tremblay, aujourd'hui conseiller municipal, était également présent pour prendre part à cet hommage.
En donnant son nom à ce parc, la Municipalité souhaite faire perdurer le souvenir d'un homme qui a contribué à bâtir Sainte-Clotilde. Ce lieu de rassemblement portera désormais son nom et permettra aux générations futures de découvrir son histoire.

Nous souhaitons remercier chaleureusement la famille Tremblay et toutes les personnes ayant contribué à rendre cet hommage possible.

NOUVEL HORAIRE DES SÉANCES DU CONSEIL 2027

À partir de 2027, les séances auront lieu le premier lundi de chaque mois et débuteront à 18 h.
Les nouvelles dates de séances de 2027 sont disponibles:



Février - 1er février 2027
Mars - 1er mars 2027
Avril - 5 avril 2027
Mai - 3 mai 2027
Juin - 7 juin 2027
Juillet - 5 juillet 2027
Août - 2 août 2027
Septembre - 7 septembre 2027
Octobre - 4 octobre 2027
Novembre - 1er novembre 2027
Décembre - 6 décembre 2027

COMMUNAUTÉ

OUVERTURE DU NOUVEAU DÉBARCADÈRE POUR L'ÉCOLE



Nous sommes heureux de l'ouverture du nouveau débarcadère de l'école en place depuis lundi le 9 novembre.

Ce nouvel aménagement a été réalisé afin de faciliter les déplacements des familles et d'améliorer la sécurité des élèves lors des périodes d'arrivée et de départ de l'école.

Nous tenons à souligner le travail remarquable de notre équipe des travaux publics, dont les efforts ont contribué à la réalisation de ce projet.

Nous invitons les parents et les automobilistes à porter une attention particulière à la signalisation et à respecter les consignes de circulation afin d'assurer la sécurité de tous les usagers.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE - CHANGEMENT DE VITESSE SUR LE RANG 1



À la suite d'un accident majeur survenu sur le Rang 1, le conseil municipal a adopté une résolution visant à réduire la limite de vitesse à 70 km/h, sur le tronçon situé entre le chemin de la Rivière et la rue Principale.
De la signalisation supplémentaire sera également installée afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route et de protéger les résidents du secteur.

Nous invitons tous les citoyens et automobilistes à faire preuve de prudence, à respecter la nouvelle limite de vitesse et à porter une attention particulière à la signalisation en place.

UN NOUVEAU CAFÉ AU CŒUR DE SAINTE-CLOTILDE!

La Municipalité est heureuse d'annoncer l'ouverture officielle du café Entre deux chapitres, situé à la bibliothèque municipale, qui a eu lieu le dimanche 22 novembre 2026.

Ce nouvel espace se veut un lieu accueillant où les citoyens pourront se retrouver, échanger, lire ou simplement profiter d'un bon café. Au-delà de l'offre de boissons, cet espace vise à favoriser les rencontres, briser l'isolement et contribuer à la vitalité de notre communauté.
Présentement, le café est opéré par Mikael Bélair, sous le nom de Café St-Clo. Nous vous invitons à passer le voir et à découvrir son offre de boissons et ce nouvel espace de rencontre!

Entre deux chapitres
CAFÉ-BIBLIO MUNICIPALE

La population est chaleureusement invitée à venir découvrir cet endroit et à encourager cette belle initiative locale!

Les heures d'ouverture sont, lundi : 14 h à 20 h, mardi : fermé, mercredi : 14 h à 20 h, jeudi : 6 h à 14 h et 17 h à 22 h, vendredi : 6 h à 14 h et 17 h à 22 h, samedi : 6 h à 14 h et 17 h à 22 h, dimanche : 8 h à 14 h. Veuillez noter que les horaires peuvent varier.

TRAVAUX PUBLICS

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT



L'hiver est à nos portes, et avec lui revient le déneigement des rues. Afin d'assurer un entretien efficace et sécuritaire de notre réseau routier, il est essentiel de ne pas stationner votre véhicule dans la rue pendant la nuit, soit de 23 h à 6 h.

Le passage des camions de déneigement doit se faire sans obstacle pour permettre :

- Le dégagement complet des rues et l'application de sel,
- La sécurité des automobilistes et des piétons,
- Et la prévention des incidents ou dommages aux véhicules.

Un seul véhicule mal stationné peut retarder ou empêcher les opérations et compromettre la sécurité de tout un quartier. En respectant la réglementation de stationnement hivernal, vous contribuez à la sécurité de tous et au bon déroulement des opérations municipales.

Merci de votre collaboration et de votre vigilance, ensemble, facilitons le travail des équipes de déneigement et gardons nos rues sûres et accessibles !

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Une collecte de sapins de Noël sera effectuée par le Service des travaux publics **le 12 janvier prochain.**



Pour bénéficier de cette collecte, les citoyens doivent obligatoirement **communiquer avec l'hôtel de ville afin de s'inscrire** en fournissant les renseignements suivants : Nom, adresse et numéro de téléphone.

IMPORTANT : seuls les sapins des citoyens inscrits à la collecte seront ramassés. Les sapins devront être déposés en bordure de rue seulement afin de permettre aux équipes des travaux publics de les récupérer facilement. Aucun sapin ne sera ramassé directement sur les propriétés.

Les sapins doivent être entièrement dépouillés de toute décoration de Noël (boules, guirlandes, lumières, crochets, etc.) avant d'être déposés pour la collecte.

Merci de votre collaboration !

URBANISME

ENTREPOSAGE DES ROULOTTES

Avec l'arrivée de la saison froide, plusieurs citoyens choisissent d'entreposer leur roulotte sur leur propriété pour l'hiver. Toutefois, il est important de se rappeler que certaines règles municipales doivent être respectées.



- L'entreposage des roulottes est permis uniquement dans la cour arrière ou la cour latérale.
- La roulotte doit respecter les marges de recul minimales prescrites par la réglementation municipale par rapport aux limites du terrain.
- Une roulotte ne peut pas être utilisée comme résidence permanente.

Pour connaître l'ensemble des exigences applicables à votre propriété, nous vous invitons à consulter la réglementation municipale ou à communiquer avec le service de l'urbanisme pour toute question.

Merci de votre collaboration!

En tant que propriétaire, il est de votre responsabilité de vous assurer d'obtenir les permis requis pour tous travaux effectués sur votre propriété. Veuillez effectuer votre demande de permis au moins 30 jours avant le début des travaux afin de permettre le traitement de votre demande.

En cas de doute concernant la nécessité d'un permis, n'hésitez pas à communiquer avec M. William Boisclair, au Service de l'urbanisme, au 450 826-3129, poste 5.

AFFICHAGE OBLIGATOIRE DES PERMIS ET CERTIFICATS D'AUTORISATION



Il est obligatoire d'afficher les permis et certificat d'autorisation en vigueur à l'intérieur du bâtiment sur la façade, bien visible de la voie publique afin de faciliter la vérification et la conformité des travaux en cours. Dans le cas de plusieurs permis en vigueur au même moment, nous vous demandons d'afficher minimalement le permis de construction, rénovation ou agrandissement.

À défaut d'afficher le carton du permis, vous pourriez recevoir une infraction pouvant aller jusqu'à 500$.

ACTIVITÉS MUNICIPALES

CAMP DE JOUR SPORTIF DE LA SEMAINE DE RELÂCHE 2027



Nous sommes heureux d'annoncer la tenue d'un camp de jour sportif **durant la semaine de relâche, du 1er au 5 mars 2027**, en collaboration avec DNA Boxe Combats Sports. Destiné aux jeunes de 5 à 12 ans, le camp se déroulera au Centre communautaire de Sainte-Clotilde.

Chaque journée permettra aux enfants de découvrir une discipline différente : **boxe, karaté, jiu-jitsu, lutte et kickboxing**. Des jeux collectifs, des défis sportifs et des activités de groupe compléteront la programmation.

Deux formules sont offertes : le camp sportif en avant-midi à 175 $ pour la semaine ou le camp avec service de garde, de 7 h 30 à 17 h, à 350 $. Il est également possible de réserver une journée complète au coût de 75 $.

Les inscriptions débutent le 2 novembre 2026 et se terminent le 19 février 2027. Les places sont limitées.

Pour inscrire votre enfant ou obtenir plus d'information, communiquez avec Dominic Roy au 514-928-5312 ou à domroyboxe@hotmail.com.

L'HEURE DU CONTE - PAR APPRENDRE EN COEUR



Dès le mois de décembre, Apprendre en Cœur sera de passage à la bibliothèque un samedi par mois pour faire découvrir aux petits et aux grands le plaisir de la lecture à travers un joli conte.

Une belle occasion de partager un moment rempli d'imagination, de découvertes et de magie autour des histoires!

Les dates des rencontres seront annoncées chaque mois sur les réseaux sociaux de la Municipalité (site web, Facebook et panneaux lumineux).

Restez à l'affût!

Opti-jeunesse
Sainte-Clotilde

Le Club Opti-Jeunesse vous invite à célébrer la magie de Noël !

Deux événements pour faire une différence dans notre communauté !

Guignolée 2026

Un geste de générosité qui fait la différence

Samedi 5 décembre 2026
Dès 9 h

À l'approche de Noël, des bénévoles du Club Opti-Jeunesse passeront sur les foyers de Sainte- Clotilde afin de recueillir des denrées non périssables pour la confection des paniers de Noël.

Si vous devez vous absenter lors du passage des bénévoles, vous pouvez laisser un sac ou une boîte bien identifié « GUIGNOLEE » à leur attention.

Vous souhaitez recevoir un panier de Noël?
La date limite pour vous inscrire est **le vendredi 11 décembre.** Communiquez avec **Sourire sans fin** au **450 454-5747.**

Pour vous impliquer en tant que bénévole, veuillez communiquer avec Alain Lavigueur au 514-913-7845.



Dépouillement de l'arbre de Noël

Dimanche 13 décembre 2026 Dès 12 h
Centre communautaire de Sainte-Clotilde

L'inscription est obligatoire pour recevoir un cadeau.
Pour inscrire votre enfant, vous devez fournir son nom ainsi que sa date de naissance complète, incluant l'année. Vous pouvez transmettre ces informations par courriel à jeunesse.steclotilde@hotmail.com ou déposer le bulletin d'inscription dans la boîte du Club Opti-Jeunesse au Dépanneur de la Place.

Tous les enfants résidant à Sainte-Clotilde, de la naissance jusqu'à la sixième année du primaire, sont admissibles.

Date limite pour inscrire votre enfant : vendredi 20 novembre 2026



Ensemble, faisons briller la magie de Noël !

LeClub Opti-Jeunesse compte sur la participation et la générosité de la population pour faire de ces deux activités un succès. **Que ce soit par un don, un geste bénévole** ou la participation aux festivités, chacun peut contribuer à rendre le temps des Fêtes plus heureux pour les membres de notre communauté.

Merci !

Invitation à tous les citoyens, aux familles et aux bénévoles de la municipalité!

CÉRÉMONIE *des voeux* 2027

Breuvages (2)
Buffet
Gratuit



Une soirée solennelle pour toute notre communauté!

SAMEDI 30 JANVIER
DÈS 18 H
CENTRE COMMUNAUTAIRE



M. Mayné, Maire de Sainte-Clotilde, offrant ses voeux lors de la Cérémonie 2026

Reconnaissance du bénévole de l'année

Musique et danse

La municipalité est à la recherche de bénévoles pour cette soirée unique et pour ses différentes activités annuelles.

Contactez Cynthia Lévesque, coordonnatrice des loisirs : loisirs@ste-clotilde.ca

Sainte Clotilde

CALENDRIER DES ACTIVITÉS HIVER 2026

MARDI

BOXE - 6 À 12 ANS

Dès le 12 JANVIER 2027
Inscription: domroyboxe@hotmail.com

17 h 30
Centre comm.
100$, 10 séances
15 $ à la porte

MARDI

BOXE - 18 ANS ET +

Dès le 12 JANVIER 2027
Inscription: domroyboxe@hotmail.com

18 h 30
Centre comm.
100$, 10 séances
15 $ à la porte

MERCREDI

YOGA - VINYASA

Ouvert à tous

Dès le 13 JANVIER 2027
Inscription: studiodathanna@gmail.com

18 h
Centre comm.
100 $, 10 séances
ou 15 $ à la carte

JEUDI

DANSE COUNTRY

Dès le 14 JANVIER 2027
Inscription: info@dbcountrypop.com

19 h à 21 h
Centre comm.
100 $, 10 séances
15 $ à la porte

JEUDI

BOXE - 13 À 17 ANS

Dès le 14 JANVIER 2027
Inscription: domroyboxe@hotmail.com

17 h 30
Centre comm.
100$, 10 séances
15 $ à la porte

JEUDI

COURS D'ESPAGNOL

Dès le 14 JANVIER 2027
Inscription: celeclaverie.ca@gmail.com

13 ans et +
17 h 30
Centre comm.
200 $, 10 séances






Informations :
loisirs@ste-clotilde.ca

Sainte Clotilde

COLLECTES ET REBUTS

DES PNEUS BIEN VALORISÉS



À l'approche de l'hiver, le changement de pneus est une occasion d'adopter des habitudes plus écoresponsables. En entretenant adéquatement ses pneus, en vérifiant leur pression et en privilégiant le remoulage lorsque possible, on peut prolonger leur durée de vie.

Lorsqu'ils arrivent en fin de vie, il est important de les rapporter chez un garagiste, un détaillant ou un écocentre participant afin qu'ils soient récupérés et valorisés. Pour les apporter dans un écocentre, les pneus doivent être sans jantes et la limite est de 12 pneus par visite.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS : QUOI DÉPOSER?

Avant de placer vos encombrants en bordure de rue, prenez le temps de vérifier s'ils peuvent être valorisés autrement, notamment par le réemploi. **La collecte des encombrants accepte certains articles, dont les chaises d'ordinateur, les divans, les fauteuils, les matelas, les sommiers, les toiles de plastique, de vinyle ou de piscine ainsi que les grands tapis. Ces derniers, tout comme les toiles, doivent être coupés, roulés et attachés en rouleaux, en respectant les dimensions maximales autorisées.**

Les matières qui peuvent être valorisées autrement sont refusées lors de cette collecte. C'est notamment le cas des meubles sans rembourrage ni tissu, des téléviseurs, des ordinateurs, des électroménagers, des matériaux de construction, des miroirs et des branches.

À retenir : les sacs d'ordures ne sont pas acceptés lors de la collecte des encombrants. Ils doivent être déposés dans un bac de déchets conforme lors de la collecte régulière.

BIEN DISPOSER DES CONTENANTS DE MATIÈRES DANGEREUSES



Les contenants ayant servi à entreposer de l'huile, des produits chimiques ou d'autres matières dangereuses doivent être manipulés et disposés de manière appropriée afin d'éviter les risques de contamination. Il est recommandé de conserver les produits dans leur contenant d'origine, lorsque possible, et de s'assurer que ceux-ci sont bien fermés et en bon état avant de les apporter à un écocentre qui accepte ce type de matière.

En cas de doute sur les consignes de disposition, il est préférable de communiquer avec l'équipe de Compo-Haut-Richelieu avant de se déplacer.

COLLECTES ET REBUTS

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2 D	3	4	5
6	7	8	9 R	10	11 C	12
13	14	15	16 D	17	18	19
20	21	22	23 R	24	25*	26
27	28 C	29	30 D	31		

BRUN'O : Collecte aux 2 semaines jusqu'en mars.

* Collecte prévue le 25 déc. reportée au 28 déc.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6 R	7	8 C	9
10	11	12	13 D	14	15	16
17	18	19	20 R	21	22 C	23
24/31	25	26	27 D	28	29	30

R Récupération C Compostage D Déchets Gros rebuts non valorisables

✓ = matelas, divan, tapis, toiles

⃠ = meuble de bois, toilette, etc.

GROS REBUTS

SACHEZ FAIRE LA DIFFÉRENCE





NON VALORISABLES
Collectés 1 fois par mois

Divan, fauteuil, pouf, chaise d'ordinateur, matelas et sommier, tapis et toile roulés, meuble rembourré ou fait de textile

VALORISABLES
À apporter dans un écocentre

Meuble (sans rembourrage ni tissus), télévision, ordinateur, matériaux de construction, toilette, douche, électroménager, branches et bûches *(non collectés en bordure de rue)*

Pour en savoir plus :
compo.qc.ca ou **450 347-0299**

Compo-Haut-Richelieu

Prochaine collectes de gros rebuts :
Les mercredis 16 décembre et 27 janvier.

HORAIRE – HIVER ÉCOCENTRE SAINT-RÉMI

Lundi / Fermé
Mardi / Fermé
Mercredi / Fermé
Jeudi / Fermé
Vendredi / Fermé
Samedi / 9 h à 16 h
Dimanche / Fermé

Zones de déchargement à l'écocentre

Asphalte
Béton
Branches
Fréon
Gazon / feuilles
Matériaux de construction
Meubles en bois ou en mélamine, sans rembourrage ni tissus (commode, table, étagère, etc)
Matériel informatique et électronique
Métal
Meubles rembourrés
Résidus domestiques dangereux